

Objectifs

- S'approprier la démarche et les outils pour répondre au Décret du 5 novembre 2001 ;
- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation des risques réaliste et adaptée au contexte de l'entreprise ;
- Décrire et quantifier les risques associés aux substances, aux processus, aux actions et événements dangereux ;
- Se donner les moyens de planifier et d'atteindre ses objectifs hygiène, sécurité et santé ;
- Prendre en compte les nouveaux risques psychosociaux et la nouvelle législation sur la pénibilité.

Public

Responsables de projet sécurité : responsable sécurité, animateur sécurité, préventeur, responsable QSE, encadrement...

Outils pédagogiques

- Remise d'un guide méthodologique
- Remise d'outils de mise en œuvre du projet (fiches d'identification et de recensement de risques, grilles d'évaluation)

Durée

1 journée

Réalisable sur mesure et sur site

Programme

I. Le décret du 5 novembre 2001 et la circulaire du 18 avril 2002

- Définition et identification des points fondamentaux
- Les enjeux et les conséquences pour les organisations

II. Du management de projet à la mise en œuvre de la méthodologie

- Détermination des objectifs et choix des acteurs pour le projet
- Les étapes du projet et les facteurs de réussite
- La documentation à utiliser
- Une méthodologie adaptable à votre entreprise : présentation

III. De l'identification à l'évaluation des risques

- L'inventaire des risques : outils et méthodes, principes à respecter
- L'évaluation des risques : les différents critères d'évaluation et les méthodes de hiérarchisation des risques

IV. Du "Document Unique" au plan d'action prévention

- "Document Unique" : forme, contenu, conditions de mise à jour
- Définition du Plan d'Action Prévention

Les plus

- + Capsecur Conseil adhère à la charte de conduite de projet "évaluation des risques" proposée par la CARSAT Rhône-Alpes, la Direction Régionale du Travail et l'ANACT.
- + Une approche de terrain.

e-learning

rappel des bonnes pratiques avec les outils multimédias module : méthode et principe

Enchaînant des séquences vidéo, ponctuées par des questions aux formats variés, les modules interactifs sont des moyens puissants et conviviaux permettant d'adapter l'action au rythme et aux besoins de chacun.



Objectif

Maîtriser le principe de l'évaluation des risques et comprendre son utilité.

Itinéraire pédagogique

A partir d'un fait divers, découverte de l'objectif de l'évaluation des risques et de la méthode productive de réalisation.

Thèmes

Cadre légal, notion de classe de risque et de situation type, modélisation du risque, matrice occurrence / gravité, positionner un risque sur la matrice, lien évaluation / prévention.